



Chéquier jeunes, le coup de pouce financier pour les élèves de 3e !

Le Département a mis en place un Chéquier jeunes d'une valeur de 53 euros à destination des élèves de 3ème. 53 euros pour découvrir et pratiquer les activités sportives, culturelles et de loisirs.

Les collégiens bénéficient d'une attention toute particulière de la part du Conseil départemental. Dans le cadre d'une politique ambitieuse destinée à en faire des citoyens responsables et épanouis, le Conseil départemental s'emploie, en effet, activement pour qu'ils puissent disposer des meilleures conditions pour développer leurs talents dans des lieux d'apprentissage de qualité.

C'est dans cet esprit que le Conseil départemental a mis en place, un Chéquier jeunes d'une valeur de 53 €, pour les élèves de 3ème domiciliés en Mayenne et scolarisés dans les collèges publics ou privés, les maisons familiales rurales ou les lycées professionnels.

Véritable coup de pouce financier pour découvrir et pratiquer les activités sportives, culturelles et de loisirs, ce chéquier nominatif, composé de 10 chèques (1 titre de 8 € et 9 titres de 5 €) est à utiliser jusqu'au 30 septembre 2020 auprès des 310 partenaires (associations, salles de spectacles, cinémas, librairies...) accessibles [sur ce lien](#) ou en [pdf sur ce lien](#).

Une licence sportive, un concert, un spectacle, un livre, un ciné... avec le Chéquier Jeunes offert à tous les élèves de 3ème, c'est simple, pratique et économique !

- [Partenaires du Chequier Jeunes 2019-2020 \(PDF - 70.26 Ko\)](#)